

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE LILLE
CANTON DE TEMPLEUVE

Effectif légal du Conseil Municipal : 15

Nombre de Conseillers en exercice : 13
--

de Présents : 11

de Votants : 13

OBJET (34)
Subventions aux associations

NOTA : Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le :

10 octobre 2023

que la convocation du Conseil ordinaire avait été faite le :

2 octobre 2023

COMMUNE DE TRESSIN

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 9 octobre 2023

L'an deux mille vingt trois, le neuf octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de TRESSIN, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mr Jean-Luc VERLYCK.

Etaient présents : Jean-Louis BLANGY, Dié CATTEAU, Vincent DEBEIR, Hugo DOSSIN, Françoise JARMUZEK, Christine LEGLEYE, Monique LOOSEN, Eric MOUVEAU, Séverine ROGIER, Kathy SYX, Jean-Luc VERLYCK

Absentes excusées :

Stéphanie DEPUYDT ayant donné procuration à Hugo DOSSIN
Sophie DRUGMAN ayant donné procuration à Séverine ROGIER

Monsieur Eric MOUVEAU a été désigné à l'unanimité secrétaire de séance.

Subventions aux associations

Monsieur le maire rappelle qu'il est nécessaire de déterminer les subventions attribuées aux associations pour l'année 2023.

Il rappelle les subventions 2022.

Suite à la commission Sports et associations, il est proposé d'attribuer les subventions suivantes :

Associations	2022	2023
Gymnastique volontaire	600€	600€
ECLAT	600€	600€
Asso. Parents Elèves	300€	300€
Défense Tressin Nature	0€	0€
Don du sang	100€	100€
ECACTGS	1 500€	1 500€
Tressin Pétanque	400€	400€
La marque au fil de l'eau	300€	300€
AFSEP (Sclérose en plaque)	100€	0€
UNC-AFN	100€	100€
AADVAH	100€	100€
L'école à l'hôpital	200€	200€
Total	4 300€	4 200 €

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés

Le Maire certifie le caractère exécutoire
de la présente délibération

Pour copie conforme,
Le Maire,
Jean-Luc VERLYCK

Pour copie conforme,
Le Secrétaire de Séance
Eric MOUVEAU

